



A retenir

FRUITIERS A NOYAU

Bactériose : risque d'infection en cas de froid et de pluie durant l'automne

POMMIER

Maladies de conservation : période de risque sur variétés tardives






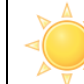





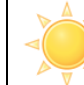












CHATAIGNIER

Tordeuse du châtaignier : pas d'évolution des attaques.

Carpocapse du châtaignier : période de risque en cours sur les variétés dont les fruits ne sont pas encore tombés.

MÉTÉO

- **Prévisions pour la période du 21 au 26 septembre** (Source Météo France)

Département / Jour	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim	Lun
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						

La période démarre par une journée ensoleillée, quelques averses pouvant survenir dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'Hérault et jeudi matin dans les Pyrénées-Orientales. Jeudi sera une journée avec quelques passages nuageux. Vendredi le ciel se voile puis sera couvert en soirée, pouvant donner lieu à des pluies dans la nuit. Samedi la dégradation se confirme avec des pluies pouvant prendre un caractère orageux dans le Gard et l'Hérault. Dimanche le temps devrait être plus clément, mais des averses ne sont pas exclues. Le beau temps devrait être de retour lundi. Les températures s'échelonnent autour de 13-17 °C pour les minimales et 21-23 °C pour les maximales.

TOUTES ESPÈCES FRUITIÈRES

- **Punaises**

Les punaises sont susceptibles de piquer les petits fruits pour se nourrir, entraînant la chute ou des déformations lors du grossissement du fruit. Les différents stades de la punaise diabolique sont toujours observés dans les pièges du réseau et en verger. Les adultes et larves âgées sont actuellement majoritaires. On entre dans la période d'agrégation des punaises, qui se réfugient dans des abris pour l'hiver. Des dégâts sont constatés sur certaines parcelles de pommiers, pouvant avoir un impact économique.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
AFIDOL, Chambres
d'agriculture du Gard, de
l'Hérault et du Roussillon,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SUDEXPE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Évaluation du risque : Le risque est moyen à fort sur pommier, des dégâts étant parfois observés dans plusieurs vergers.

- **Campagnol provençal**

Période de reproduction des campagnols provençaux en cours.

Des tumuli frais sont parfois observés dans certains vergers.

Période de risque : la période de reproduction a lieu en fin d'été.

Évaluation du risque : Le risque d'attaque est actuellement faible mais le niveau des populations va augmenter suite aux accouplements. La période est à privilégier pour la lutte par piégeage.

Méthode alternative : lutte par piégeage : repérer les tumuli frais, sonder les alentours pour détecter une galerie, positionner le piège à guillotine dans le sens de circulation et reboucher autour du piège afin d'éviter le passage de la lumière. Relever les pièges fréquemment.

PÊCHER

- **Bactériose à xanthomonas** (*Xanthomonas arboricola*)

Sur les arbres ayant subi des infections de bactérioses à xanthomonas en cours de saison, un inoculum peut se constituer et se conserver sur le bois jusqu'au printemps suivant, notamment en cas de périodes humides et froides autour de la chute des feuilles.

Évaluation du risque : Le risque est jugé moyen à faible ; seuls les vergers ayant présenté des attaques en saison sont concernés.

- **Fusicoccum** (*Fusicoccum amygdali*)

La période de chute des feuilles peut être favorable aux contaminations en cas de pluie.

Le champignon infecte le rameau et forme un chancre. Celui-ci sera à l'origine de nouvelles infections au printemps suivant.

Évaluation du risque : Le risque d'infection est actuellement nul mais il sera élevé en cas de pluie lors de la période de chute des feuilles en octobre-novembre, notamment dans les vergers ayant présenté des symptômes durant la saison.

Méthode prophylactique : supprimer les rameaux atteints en taillant sous le chancre.

- **Cochenille Pou de San José** (*Diaspidiotus perniciosus*)

La période d'essaimage de 3^e génération du Pou de San José est en cours.

Évaluation du risque : Le risque actuel est nul mais il est important de repérer les arbres atteints pour les protéger l'année suivante. La pression dans certains vergers est notable.

ABRICOTIER

- **Bactériose** (*Pseudomonas syringae*)

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans sont sensibles aux attaques de bactériose survenant durant les automnes-hivers froids et humides.

Avec l'arrivée de pluies d'automne, ne plus tailler les arbres entre octobre et fin janvier.

Méthode prophylactique : les troncs et charpentières doivent être préparés d'ici la fin du mois de septembre pour une bonne cicatrisation des plaies, en supprimant les rejets et tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon dès le mois d'octobre.

CERISIER

- **Bactériose** (*Pseudomonas syringae*) : Lire [abricotier](#) pour les jeunes vergers.

Les arbres adultes peuvent également subir des infections de bactériose en cas de périodes pluvieuses intenses suivies de périodes froides avec épisodes gélifs au cours de la chute des feuilles. Ne plus tailler les arbres avec l'arrivée des pluies d'automne.

Évaluation du risque : Le risque est jugé moyen. Surveiller les conditions climatiques au cours de la chute des feuilles.

POMMIER

- **Maturités en secteurs précoces**

Récolte en cours de Granny et Braeburn.

Récolte de Story® Inored^{cov} et Chantecler prévue la semaine prochaine.

- **Pourriture amère** (*Colletotrichum gloeosporioides*)

Des symptômes sont observés dans plusieurs vergers à historique, irrigués par aspersion, avec une tendance à la stabilisation, liée à la baisse des températures.

Période de risque : la période de sensibilité court de mi-mai à la fin d'été, en cas de pluies.

Évaluation du risque : Période d'extériorisation des symptômes en cours.

Mesures prophylactiques : l'aération des arbres par la taille permet de limiter le risque l'année en cours, l'andainage et le broyage des fruits après récolte limitent le risque pour l'année suivante.

- **Maladies de conservation, tavelure**

Ces maladies se développent lors de la conservation des pommes mais la contamination a généralement lieu en verger. Des contaminations par la tavelure, le monilia... peuvent aussi se produire en chambre froide.

Les variétés soumises à un stockage long sont donc particulièrement concernées.

Période de risque : période de sensibilité pour les variétés tardives en cas d'épisode humide. Pour une variété donnée, le risque augmente à l'approche de la maturité.

Évaluation du risque : Le risque s'amplifie en cas d'épisode orageux. Les prévisions annonçant des pluies en fin de semaine, le risque est actuellement élevé sur Chantecler et Story.

Méthode prophylactique : L'andainage et le broyage des feuilles et des fruits à la fin de la chute des feuilles limitent le risque tavelure pour l'année suivante. Ces opérations permettent d'accélérer la dégradation des feuilles, de limiter le développement de la tavelure en privant le champignon de son support biologique. Le recours à des produits de biocontrôle, à l'approche de la récolte, peut limiter les infections par les maladies de conservation. [Liste des produits de bio-contrôle](#). Contactez votre technicien.

- **Carpocapse des pommes et des poires** (*Cydia pomonella*)

Le vol et les éclosions de troisième génération sont terminés. Le modèle informatique révèle que la G3 est complète cette année.

Évaluation du risque : La période de risque est terminée pour cette saison.

Méthode prophylactique : Le broyage des fruits au sol juste après récolte permet de diminuer la population de carpocapses. Des spécialités à base de nématodes appliquées en pulvérisation au sol et sur le bas des arbres à l'automne jusque fin octobre, durant des périodes humides et pas trop froides (plus de 8 à 14 °C selon la souche de nématode) contribuent également à la diminution des populations pour l'année suivante. [Liste des produits de bio-contrôle](#)

- **Mouche méditerranéenne des fruits** (*Ceratitis capitata*)

Le vol est en cours dans la plupart des secteurs du Languedoc.

Les captures demeurent modérées à faibles dans la plupart des sites, mais la surveillance est de mise. Certaines parcelles présentent des piqûres récentes. Les variétés jaunes sont particulièrement attractives pour la cératite.

Évaluation du risque : Le risque de piqûres est lié à la concordance de deux facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune). Il est très variable selon les parcelles mais a tendance à augmenter. Surveillez la progression du vol et l'évolution des températures. Un temps doux et l'absence de pluies pourrait augmenter le risque.

Techniques alternatives : piégeage massif à positionner en verger dès le début du vol.

Méthode prophylactique : Le broyage des fruits au sol juste après récolte permet de diminuer la population de mouches.



Adulte de mouche méditerranéenne et piqûre sur fruit - Début d'attaque avec larves - Photos SudExpé

- **Cochenille Pou de San José** (*Diaspidiotus perniciosus*)

La période d'essaimage de 3^e génération du Pou de San José est en cours.

On observe parfois des attaques sur fruits de façon diffuse dans certains vergers : petit bouclier auréolé de rouge sur l'épiderme.

Surveillez vos parcelles pour détecter la présence de toutes petites larves jaune citron sur les rameaux.

Évaluation du risque : Le risque est globalement moyen pour les variétés tardives. Il est important de repérer les arbres atteints pour l'année suivante, la pression dans certains vergers étant importante.



Infestation de Pou de San José sur pomme
Photo FREDON AURA

POIRIER (INFORMATIONS ISSUES DU RÉSEAU PACA)

- **Carpocapse du pommier** (*Cydia pomonella*) : lire [pommier](#).

- **Phytopte des galles rouges** (*Eriophyes pyri*)

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années dans certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle). En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles. Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Évaluation du risque : Le risque d'attaque est actuellement nul mais le niveau des populations prêtes à hiverner est important dans les vergers ayant présenté des dégâts au printemps. Un risque de constitution de populations existe également dans les jeunes vergers.

Techniques alternatives : Le recours à des produits de biocontrôle en septembre est une solution efficace pour limiter les populations, et donc les attaques l'année suivante. [Liste des produits de bio-contrôle](#). Contactez votre technicien.

CHATAIGNER

• Tordeuse du châtaignier (*Pammene fasciana*)

Ce ravageur attaque aussi les chênes et les hêtres. La larve est beige rosée avec de nombreuses ponctuations noires et un peigne anal. Elle est plus fine qu'un carpocapse et beaucoup plus « nerveuse ». Les papillons de la tordeuse sont déjà présents à la mi-juin en quantité très importante puis la population baisse avec des pics secondaires autour de mi-juillet et mi-août. Une partie de la population émerge tard, jusque fin septembre. La jeune chenille perce la bogue, « grignote » parfois plusieurs fruits et pénètre dans la partie basale du jeune fruit dans lequel elle creuse de longues galeries. Elle rejette à l'extérieur de la cupule ses excréments, retenus par des fils soyeux. On la trouve parfois entre les fruits. Une seule larve peut infester successivement plusieurs fruits. Au bout de 40 jours, sa croissance achevée, la chenille quitte la bogue et tisse un cocon dans lequel elle reste en diapause sous l'écorce de l'arbre-hôte.



Larves et dégâts de *Pammene fasciana*

Piégeage

Les effectifs ne progressent plus, les captures restent toutes inférieures à 10 papillons.

Attaques

- Sur la variété **Olargues** à Lamalou-les-bains le risque tordeuses reste à surveiller (9,4 % de bogues atteintes).
- Le niveau d'attaque sur **Bétizac** reste stable cette semaine à Lasalle (environ 3 à 6 % des bogues et 2 à 4 % des fruits) ainsi que sur Mandagout (6 % des bogues et 2 % des fruits).
- Sur **Pellegrine** : le niveau des attaques n'évolue pas à Cognac (6,2 % des bogues / 5,2 % des fruits) ainsi qu'au Collet de Dèze (6,2 % des bogues / 4,2 % des fruits) et sur le site de Branoux (3,1% des bogues).
- Concernant les **M15**, les attaques restent stables à Lasalle (3,1 % environ d'attaques de bogues et 2,1 % des fruits). On note toujours de gros dégâts sur la parcelle de référence à Cognac, avec 34,4 % de bogues et 27 % des fruits cette semaine.

A noter, que des attaques ont été observées il y a 2 semaines sur les M15 à Lamalou-les-bains (3,1% des bogues). Cette parcelle est aussi à surveiller.

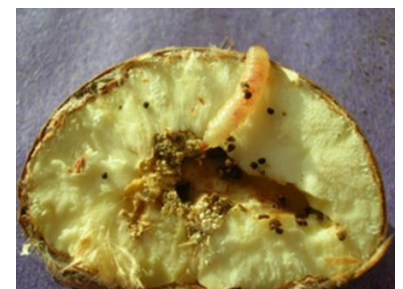
Evaluation du risque : Sur les parcelles concernées par ce ravageur les années précédentes, la période à haut risque est donc en cours, avec des dégâts plus importants que l'an dernier sur certains sites. De plus, le secteur des hauts cantons de l'Hérault (Caroux) reste à surveiller (impacts sur Marron d'Olargues et M15 sur Lamalou-les-Bains).

Si vous observez ce type de dégâts, de larves ou des chutes prématurées de bogues, prévenez J-M THEVIER au 06 74 45 02 05 ou Cédric PORTAL au 06 77 46 02 45.

• Carpocapse du châtaignier (*Cydia splendana*)

Les pièges ont été mis en place le 5 juillet.

Un dernier pic de vol est atteint la semaine dernière sur toutes les variétés avec des effectifs variant de 32 à 49 papillons sur Bétizac, 28 à 54 papillons sur M15 et enfin 7 à 49 sur Pellegrine.



Larves et dégâts de *Cydia splendana*

Variété précoce Bouche de Bétizac	Intensification des attaques : 14 % des fruits impactés sur Mandagout le 12 septembre. La récolte a débuté cette semaine. Le niveau de développement des amandes est bon cette année (34 mm la semaine dernière).
Variété Marigoule	Intensification des attaques cette semaine : 54,2 % des fruits touchés sur Cognac et 49 % sur Lasalle. Le développement des amandes est bon comparé à 2021 (26 à 31 mm).
Variétés de saison et tardives : Pellegrine Marron d'Olargues	Sur Pellegrine, les attaques ont démarré le 5 septembre à Branoux et Collet-de-Dèze. A Cognac on observe 3,5 % des attaques. Bon développement des amandes (26 mm). Les premières attaques, précoces cette année, ont été observées sur Marron d'Olargues le 2 août (1,1 % d'attaque).

Evaluation du risque : Période à haut risque pour toutes les variétés.

- **Pourriture noire de la châtaigne (*Ciboria bastschiana*)**

La pourriture noire des châtaignes est un champignon disséminé par les spores situées sur les apothécies qui « poussent » sur les châtaignes noires de l'année précédente (momies), quand le temps est frais et pluvieux. Des variétés comme **Marron d'Olargues, Dauphine ou Comballe** y sont particulièrement sensibles. La seule façon efficace de bloquer l'apparition de ces symptômes est de tremper au moins 6 jours les fruits dans l'eau, avant l'apparition des symptômes. On observe un petit effet dès 3 jours de trempage. Pour tuer aussi les vers, 9 jours de trempage sont nécessaires.

Ce trempage doit être absolument suivi d'un ressuyage soigné de sorte que les fruits retrouvent leur taux d'humidité d'avant le trempage. Après ce ressuyage, les conserver en chambre froide (0°C 90% HR).

La conservation en atmosphère modifiée freine l'apparition des symptômes de pourriture noire mais ne les bloque pas définitivement. Une fois sortis de l'atmosphère modifiée, les symptômes continuent à évoluer.



Pourriture noire de la châtaigne – Apothécies sur des châtaignes atteintes l'année passée

Evaluation du risque : La prévision du risque n'est pas encore à l'ordre du jour.

Pour davantage de précisions sur les techniques de trempage et ressuyage, contacter votre service technique : JM Thevier au 06 74 45 02 05 ou Cédric Portal au 07 77 46 02 45.

- **Autres pourritures (*Phomopsis endogena, Gnomoniopsis castanae, ...*)**

D'autres types de pourritures sont observés à la récolte, notamment des symptômes « blancs crayeux » ou bruns. On observe de tels symptômes après des étés chauds. Ces champignons présents sur toutes les parties de l'arbre peuvent contaminer le fruit dès la floraison. Malheureusement, le trempage dans l'eau froide pendant 6-9 jours ne bloque pas aussi efficacement ces symptômes que ceux de la pourriture noire.

- **Maladie de l'encre (*Phytophthora cinamomi*)**

L'extension des foyers de mortalité occasionnée par ce champignon est importante les années sèches : le champignon se développe dans les systèmes racinaires les années humides et les dégâts occasionnés se voient les années sèches.

Si vous repérez des parcelles en train de sécher, avec des symptômes de dessèchement qui commencent par la cime, et des arbres qui ne rejettent pas au pied, contactez votre technicien : JM Thevier au 06 74 45 02 05 ou Cédric Portal au 07 77 46 02 45.

COMMUNIQUE XYLELLA FASTIDIOSA

En Occitanie, des foyers de *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* sont actifs. Cette sous-espèce (qui est différente de la sous-espèce *pauca*, responsable du dessèchement rapide observé sur oliviers dans les Pouilles italiennes) est la seule rencontrée dans la région.

En Occitanie, elle a été détectée principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavandes (*Lavandula spp.*), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*). Jusqu'à ce jour, les amandiers trouvés contaminés en Occitanie n'étaient pas cultivés.

Des mesures d'éradication ont été mises en place :

Chaque foyer de *Xylella fastidiosa* donne lieu à l'établissement d'une zone délimitée. Celle-ci est constituée d'une zone infectée d'un rayon de 50 m autour du végétal infecté, elle-même entourée d'une zone tampon d'une largeur de 2,5 km. Les mesures qui s'appliquent au sein de cette zone délimitée visent à éviter la propagation de la bactérie.

Des règles de circulation et de plantation en zone délimitée s'appliquent :

- dans la zone infectée : **Interdiction de planter des végétaux sensibles**, et de les faire circuler en dehors de cette zone. Les végétaux sensibles à la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* présents dans la zone sont détruits (sauf dérogation spéciale accordée par la DRAAF-SRAL).

Liste des végétaux sensibles (« spécifiés ») sur : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392.html>

- dans la zone tampon : **Il est interdit de déplacer en dehors de la zone tampon des végétaux spécifiés destinés à la plantation qui y ont été cultivés** (sauf dérogation particulière). Ainsi, tout acquéreur de végétaux spécifiés cultivés au sein d'un point de vente de la zone tampon doit attester qu'il s'engage à ne pas déplacer les plantes en dehors de la zone délimitée.



Les mesures de restriction de circulation font l'objet de contrôles. Des sanctions pénales peuvent être appliquées en cas de manquement, en application de l'article L.251-20 du code rural et de la pêche maritime (jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 150 000 € d'amende).



En cas de suspicion de foyer, contactez rapidement la DRAAF Occitanie.

Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place :

xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site internet Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Site internet DRAAF Occitanie :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Vigilance-vis-a-vis-de-Xylella>

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs de la filière arboriculture et élaboré sur la base des observations réalisées par France Olive, le CETA du Vidourle, les Chambres d'agriculture du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, Cofruid'Oc, le Civam Bio 66 et SudExpé.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.